

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/02/2026 - 4916 - 2022 B 01918 - 911 528 818 - 913 ARCHITECTES

Désignation de l'entreprise SARL 913 ARCHITECTES										11 Chemin de Reboul										Néant ☐																																																	
Adresse de l'entreprise										31100 TOULOUSE																																																											
SIRET										9 1 1 5 2 8 8 1 8 0 0 0 1 4										Durée de l'exercice en nombre de mois *		12																																															
																				Durée de l'exercice précédent *		12																																															
																				Exercice N clos le		31122024																																															
																				Exercice N-1 clos le		31122023																																															
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions										Net										Net																													
										1										2										3										4																													
ACTIF IMMOBILISE										Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*										010										012																																							
																				014										016																																							
										Immobilisations corporelles *										028										030										1 913										1 485										2 250									
										Immobilisations financières * (1)										040										042																																							
										Total I (5)										044										048										1 913										1 485										2 250									
ACTIF CIRCULANT										STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																													
																				Marchandises *										060										062																													
										Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																							
										Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)										068										070										11 465										11 465																			
																				072										074										2 388										2 388										258									
										Valeurs mobilières de placement										080										082																																							
										Disponibilités										084										086										100 352										100 352										111 224									
										Charges constatées d'avance *										092										094																				129																			
										Total II										096										098										114 205										114 205										111 611									
										Total général (I + II)										110										112										117 603										117 603										113 861									
PASSIF																																																																					
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel *										120										1 000										1 000																													
										Ecart de réévaluation										124																																																	
										Réserve légale										126										100																																							
										Réserves réglementées*										130																																																	
										Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)										132										68 954										12 668																													
										Report à nouveau										134																																																	
										Résultat de l'exercice										136										24 520										56 386																													
										Subventions d'investissement										137																																																	
										Provisions réglementées										140																																																	
																				Total I										142										94 574										70 054																			
										Provisions pour risques et charges										154																																																	
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées										156										2 831										3 986																													
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																	
										Fournisseurs et comptes rattachés *										166										2 977										1 899																													
										Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 9 018)										172										9 018										24 730																													
										Comptes courants d'associés										173										6 290										13 193																													
										Autres dettes										175																																																	
										Produits constatés d'avance										174																																																	
										Total III										176										21 116										43 807																													
										Total général (I + II + III)										180										115 690										113 861																													
RENVIS																																																																					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										(4) Dont dettes à plus d'un an										195										1 665																													
(2) Dont créances à plus d'un an										197										(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																																							
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 913 ARCHITECTES		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	87 114		
					88 268		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	501		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	87 114	88 769	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	32 596	18 395	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	488	244	488	468	
Rémunérations du personnel *				250	24 682	17	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)		255		254	765	765	
Dotations aux provisions				256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	1	2	
		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	58 532	19 647		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	28 583	69 122	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	28	38	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 034	12 698	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	24 520	56 386
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	24 520	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 283		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Entreprises nouvelles (44, sexies)		986		989			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		991			
ZFANG (44 quaterdecies)		345		344			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
Dédutions exceptionnelles (art 39 decies F)			990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	28 554	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	28 554	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

SARL 913 Architectes

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : 11 Chemin Reboul
31 100 TOULOUSE
RCS n°911 528 818- RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 30 juin 2025, les actionnaires de la société **SARL 913 ARCHITECTES** se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 18 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 24 520,00 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du même Code.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 24 520,00 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 24 520,00 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux « réserves légales » pour 0 Euros ;
- Aux « autres réserves » pour 24 520,00 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours des trois exercices précédents.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2025.

